

Nantes, le 7 novembre 2018

Artisanat

## LA REGION ACCOMPAGNE UN COLLECTIF D'ARTISANS LIGERIENS AU SALON MADE IN FRANCE

Un collectif d'artisans, d'artisans d'art et de commerçants, composé d'entreprises ligériennes, participeront collectivement au salon Made in France Expo 2018 du 10 au 12 novembre 2018 à Paris. Accompagnées par la Région à hauteur de 27 000 €, les 12 entreprises exposeront sur un stand commun dans le but de valoriser des savoir-faire régionaux, de créer une dynamique collective autour du « Made in Pays de la Loire » et de proposer des offres complémentaires.

Le Salon Made in France Expo, propose une vitrine qui permet à l'industrie, à l'innovation et à la créativité française de rencontrer les consommateurs. Il met en avant les entreprises qui ont fait le choix de réaliser en France les étapes essentielles de la fabrication de leurs produits. Il s'agit d'un salon grand public, dédié à l'achat direct. En 2017, le salon regroupait 450 exposants et 55 000 visiteurs.

**« Au vu de la dynamique du projet du collectif Fabricants made in Pays de la Loire et des enjeux du « Made in France » pour l'artisanat et le commerce en Pays de la Loire, la Région se devait d'être aux côtés de ces entreprises ligériennes qui ont fait le choix d'un processus de fabrication locale. »** explique Laurent Caillaud, conseiller régional et référent pour l'artisanat au sein de l'assemblée régionale.

Avec 60 000 entreprises présentes en Pays de la Loire et 201 000 actifs, l'artisanat est un acteur majeur de l'économie régionale, au cœur de l'activité des territoires, un des principaux acteurs de l'apprentissage et du service public de la formation professionnelle continue et un vecteur majeur d'innovation. Un apprenti sur deux est formé dans une entreprise artisanale.

Pour valoriser cette filière et ses savoir-faire, la Chambre de métiers et de l'artisanat, soutenue par la Région des Pays de la Loire, organise les 1<sup>ers</sup> trophées de l'excellence artisanale dont les lauréats seront dévoilés le lundi 26 novembre 2018 à l'Hôtel de Région. « Homme/femme de l'artisanat », « meilleure entreprise », et « meilleur projet » : pour chaque trophée, trois prix seront remis, dont une mention spéciale « métiers d'art », accompagnés de dotations financières.

**« Dans le Pacte pour la ruralité et le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, la Région a souhaité remettre les artisans au cœur de la politique économique et de faire de l'économie résidentielle un levier du développement local. Pour se faire, elle entretient avec la CMAR un partenariat privilégié et soutient son plan d'actions. Cet accompagnement est important pour l'économie régionale car une entreprise ligérienne sur trois est une entreprise artisanale. »** dit Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

### CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92